

Saint Benoît sur Loire

LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

n° 23

JUIN
2026

► Infos municipales

► JEMA

► Divers

► Budget 2026

► Manifestations à venir

INFOS MUNICIPALES *armistice 1945*

C'était, encore cette année, la foule des grands jours lors de la commémoration du 8 mai 1945.

Comme à leur habitude, les pompiers ainsi que Valphonie étaient présents pour faire de cette commémoration une belle cérémonie. L'ensemble du nouveau conseil municipal était présent et vous étiez plus d'une cinquantaine de personnes à nous accompagner lors de ce rendez-vous annuel.

Après la clôture de la cérémonie par le chef de corps de la caserne, Monsieur le Maire a convié l'ensemble de l'assistance à se retrouver à la salle des fêtes pour échanger autour du verre de l'amitié.



INFOS MUNICIPALES *fête nationale*

La municipalité a le plaisir de vous convier à une très belle soirée en bord de Loire.

À l'occasion de son dîner dansant annuel, la commune vous invite à partager un moment convivial et festif placé sous le thème du cinéma.

Dans le cadre majestueux du hameau du port, profitez d'un repas préparé par vos commerçants et inspiré du 7ème art ainsi que d'une animation musicale et dansante.

Une déambulation sous la lumière des lampions offerts par la municipalité et un spectacle pyrotechnique, mis en scène par les artificiers de Saint-Benoît, viendront clôturer ce repas sous les étoiles.

Et c'est «DJ Jérôme» qui vous invitera ensuite à danser jusqu'au bout de la nuit.....ou presque !

Les inscriptions sont ouvertes auprès de la mairie et auprès des commerçants participants.

Nous espérons avoir le plaisir de vous compter parmi nous pour cette belle soirée.

LA MUNICIPALITÉ

FÊTE NATIONALE 2026



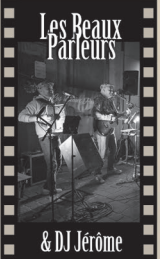
SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE

ÉDITION SPÉCIALE CINÉMA

13 juillet

au hameau du port

- 19h30 Accueil
- 20h30 Repas Champêtre Animation «Les Beaux Parleurs»
- 22h45 Retraite aux flambeaux
- 23h00 Feux d'artifice «Musiques de films»
- 23h30 Bal populaire «Dj Jérôme»



Conception et impression : Mairie de Saint-Benoît-sur-Loire
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

14 juillet

centre ville

- 10h30 Défilé et cérémonie au monument aux morts
- 11h00 Concert «Valphonie»
- 12h00 Rafraîchissement offert par la municipalité dans la cour de la Mairie



repas proposé par vos commerçants

Adulte : 18 €
Enfant : 12 €
(moins de 12 ans)

LE MENU

ÉDITION SPÉCIALE CINÉMA

ENTRÉE
LE FABULEUX DESTIN D'UN MELL-MELO
Un film de Georges Méliès

PLAT PRINCIPAL
JURASSIC PORC
Porc, viande élevée localement et au gascon de nos producteurs

FROMAGE
BRIE JET JEUNE
Fromage de chèvre de nos producteurs

DESSERT
PULPE FICTION
Fromage de chèvre de nos producteurs

NEC ET ANNE SEANCE !

Les repas sont à réserver à la Mairie ou chez les commerçants participants AVANT LE 8 JUILLET.

CULTURE & PATRIMOINE *jema*

Succès et réussite pour la 4e édition des JEMA®

Ce n'est pas moins d'un millier de visiteurs qui est allé à la rencontre des artisans d'art pendant les Journées Européennes des Métiers d'Art®, événement orchestré par le Belvédère, le week-end des 11 et 12 avril dernier.



Malgré la morosité de la météo, surtout le samedi, les intéressés avaient l'opportunité de découvrir plus d'une vingtaine de savoir-faire, quelquefois ancestraux, aux 4 coins du centre d'interprétation mais aussi dans les 3 ateliers ouverts pour l'occasion dans le centre-bourg de Saint-Benoît-sur-Loire.

Durant les 2 jours, initiations, démonstrations, conseils ont été dispensés par des artisans passionnés "Cœurs à l'ouvrage", tout en présentant leurs créations uniques, générant ainsi émerveillement, partage et échange.

Les visiteurs ont pu explorer une importante variété de métiers, de la broderie d'art à la maroquinerie, en passant par la peinture et la décoration sur la faïence de Gien, ou encore assister au travail d'un maréchal-ferrant ou du sabotier.



Le samedi, en début de soirée, le spectacle de rue «128 kilos de mélèze», replié dans la salle polyvalente pour cause de pluie, a surpris et enthousiasmé 200 curieux tenus en haleine pendant une heure par les prouesses circassiennes des 3 artistes de la Cie Les Cieux Galvanisés.

A vos agendas !

En 2027, les JEMA® reviennent les 3 et 4 avril !

Une édition auréolée de succès !

INFOS MUNICIPALES *budget 2026*

Le Budget 2026 a été voté à l'unanimité le 27 avril 2026, après validation du travail de la commission des finances. Il fixe les dépenses et recettes annuelles de la commune et des services eau et assainissement, et informe les habitants sur les finances de la collectivité.

LES TAUX 2026 restent identiques à 2024 & 2025

Taxe foncière bâtie : 40.73

Moyenne Départementale commune de même strate : 42.91
(source DGFIP 2024)

Taxe foncière non bâtie : 55.14

Moyenne Départementale commune de même strate : 50.21
(source DGFIP 2024)

Taxe d'habitation : 14.02

Exclusivement sur résidence secondaire
Moyenne Départementale commune de même strate : 20.43
(source DGFIP 2024)

Le budget 2026 en coup d'oeil



Fonctionnement : **1,9 M €**

Investissement : **1,97 M €**

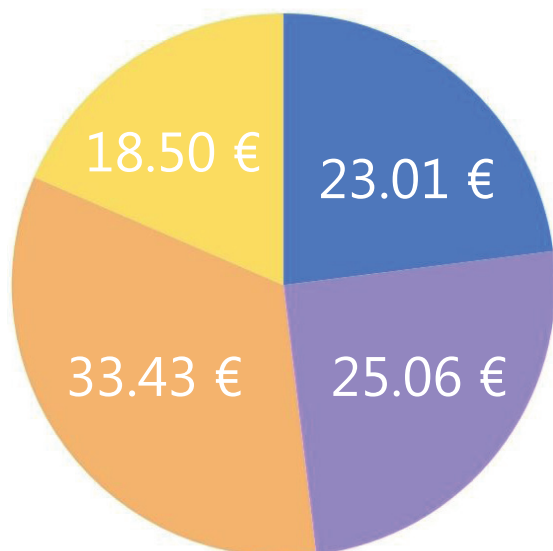
FONCTIONNEMENT

La Ville est au service de ses habitants grâce à 19 agents répartis au sein de trois pôles – administratif, technique et école/périscolaire – qui œuvrent chaque jour pour garantir la qualité des prestations rendues à la population. À cet effet, le budget de fonctionnement 2026 s'équilibre à 1 900 000 €.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement quotidien des services municipaux.

Dépenses

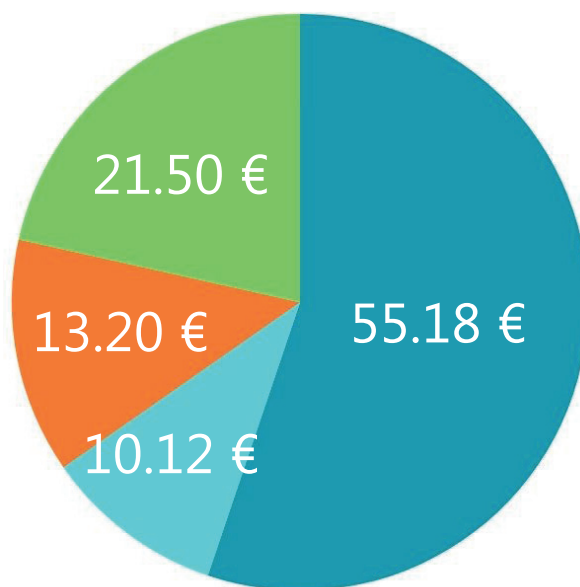
- Enfant, social, vie associative
- Aménagement et cadre de vie
- Administration générale
- Autres charges



quand la mairie dépense 100 € de fonctionnement

Recettes

- Impôts locaux
- Dotation de l'État
- Recettes de gestion
- Excédent



quand la mairie reçoit 100 € de fonctionnement

INVESTISSEMENT

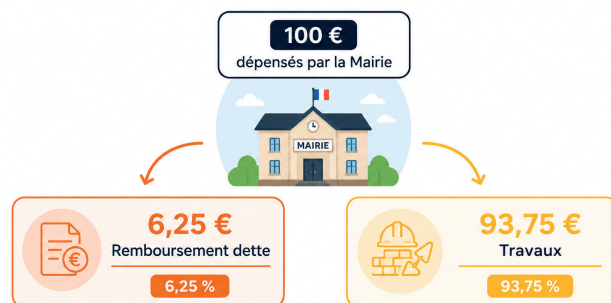
La commune investit pour renforcer la qualité de vie des habitants, développer son attractivité touristique et préparer son patrimoine et ses espaces publics aux défis de demain.

Dépenses

1,9 M € D'INVESTISSEMENT RÉPARTIS SUR LES PRINCIPAUX PROJETS SUIVANTS :

- Travaux de restauration de la Basilique : 1 100 000 €
- Extension du colombarium au cimetière : 16 000 €
- Mise aux normes des bâtiments communaux : 50 000 €
- Renforcement de la défense incendie : 31 000 €
- Aménagement sécuritaire de voirie : 160 000 €
- Création de promenades patrimoniales : 38 000 €
- Mobilité douce : 12 000 €
- Diverses études : 100 000 €

⇒ Quand la Mairie dépense 100 € ⇒



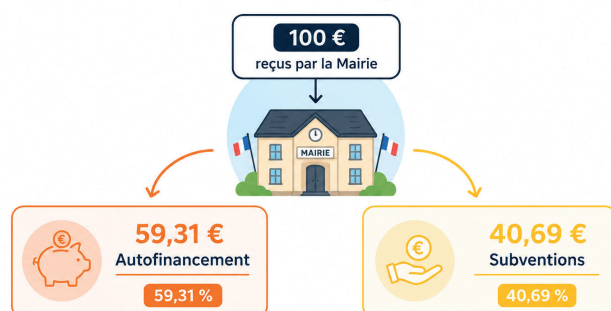
Recettes 1,9 M € DE RECETTES

- Subventions : 735 000 €
- Autofinancement : 370 000 €
- Excédent capitalisé : 747 000 €

Afin de limiter le recours à l'emprunt, la commune cherche un maximum de subventions auprès de ses partenaires (*Préfecture, DRAC, Europe, Région, Département et Communautés de Communes*).

La gestion rigoureuse de l'équipe municipale permet de maintenir une capacité d'autofinancement complémentaire et nécessaire aux projets d'investissement.

⇒ Quand la Mairie reçoit 100 € ⇒



BUDGET EAU

Travaux 2026

Programme de rénovation du réseau d'eau potable : 60 000 €
Travaux du château d'eau : 5 000 €

Tarifs HT eau potable 2026

Prix du m³ : 0.95 €
Abonnement : de 20 à 27 €
Frais d'accès au service : 20 €

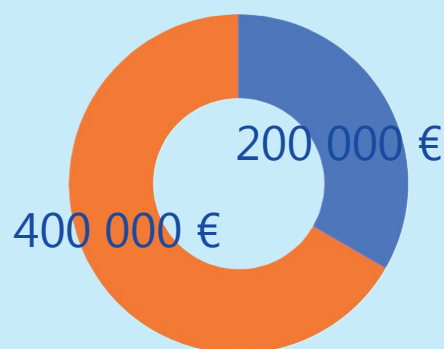
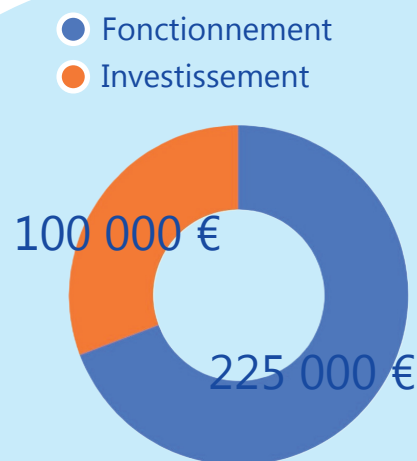
BUDGET ASSAINISSEMENT

Travaux 2026

Schéma directeur : 15 000 €
Travaux de réseau : 36 000 €

Tarifs HT part communale

Prix du m³ : 1.15 €



INFOS MUNICIPALES *élagage par Enedis*

Dans le cadre de l'entretien et de la sécurisation du réseau de distribution d'électricité, Enedis a mandaté l'entreprise SYCOMORE afin de procéder à des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres et de haies situés à proximité des lignes électriques sur le territoire de la commune.

Ces interventions ont pour objectif de :

- garantir la sécurité des personnes et des biens
- prévenir les risques de coupures d'électricité
- assurer la qualité et la continuité de l'alimentation électrique

Les travaux seront réalisés au cours des six prochains mois, dans le respect de la réglementation en vigueur ainsi que des propriétés privées concernées.

Le traitement des branches coupées est le suivant :

- 1er cas : la végétation est en domaine privé et le réseau est en domaine public : Les bois et branches coupés sont rangés en bordure de tranchée et laissés à disposition du propriétaire.
- 2ème cas : la végétation est en domaine privé et le réseau est en domaine privé : Les bois et branches coupés sont rangés en bordure de tranchée et laissés à disposition du propriétaire.
- 3ème cas : la végétation est en domaine public : Les bois et branches coupés sont évacués systématiquement sauf si un accord a été négocié avec la collectivité pour le rangement et l'évacuation.



PÉRISCOLAIRE *inscription*

Les inscriptions aux services périscolaires (garderie, cantine) pour l'année scolaire à venir sont désormais ouvertes.

Pensez à déposer en mairie votre dossier complet avant le 25 août afin de garantir l'accueil de votre enfant dès la rentrée.

Important : L'inscription est recommandée pour tout enfant scolarisé, même si vous ne prévoyez pas d'utiliser les services périscolaires.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie.



DIVERS *jonquille contre le cancer*

2 387 197 euros collectés pour faire vivre l'espoir contre le cancer !

Le succès de l'édition 2026 de la campagne nationale «Une Jonquille Contre le Cancer», dédiée à la lutte contre les cancers, témoigne de la générosité et de l'engagement des Français.

Ce sont ainsi 2 387 197 € qui contribueront à accélérer la recherche et l'innovation médicale menées à l'Institut Curie.

A Saint-Benoît-sur-Loire, et grâce à l'action des bénévoles et du CCAS, il a été remis 1673.00 euros à l'institut.

Cela paraît peu de chose au regard du résultat National mais si les 36.000 communes françaises en avaient fait autant, ce sont près de 60 millions d'euros qui auraient été reversés.



Un GRAND MERCI à tous les participants !

ASSOCIATIONS *ligue contre le cancer*



Fidèle à ses habitudes, l'association "Pêche de la Mitonnerie" et son président ont remis dernièrement un chèque de 1200.00 euros à l'association la Ligue contre le cancer.

Cette somme, qui augmente tous les ans, est le fruit de l'enduro de pêche de 72 heures qui s'est déroulé autour de l'étang.

Un grand merci aux pêcheurs qui jouent le jeu tous les ans...et encore bravo à toute l'équipe de la Mitonnerie qui organise de la plus belle des manières ces manifestations dédiées soit à l'AFM Téléthon, soit à la Ligue.

ASSOCIATIONS *manifestations à venir*

ASSOCIATION FRANCO PORTUGUAISE SAINT-BENOÎT SUR-LOIRE

La Fête du Port

04 & 05 JUILLET 2026

LUIS JORGE LUSIBANDA SALOMÉ

GRAND BARBECUE TOUT LE WEEK-END

SAMEDI 04 A PARTIR DE 19H00

LES TAMBOURS « OS AMIGOS DE PORTUGAL »

PUIS À 21H00 **GRAND BAL** ANIMÉ PAR LE GROUPE **LUSIBANDA** AVEC LES CHANTEURS **LUIS JORGE & SALOMÉ**

ENTRÉE GRATUITE

DIMANCHE 05 A PARTIR DE 12H00

LES TAMBOURS « OS AMIGOS DE PORTUGAL »

GROUPE FOLKLORIQUE DE LA CHAPELLE SAINT MESMIN « OS MIGNOTOS » ET LE GROUPE MUSICAL « POR DU SOL »

■ 4 & 5 juillet
Fête du Port
Association des Portugais

■ 13 juillet
Repas des commerçants
Municipalité | hameau du Port

■ 14 juillet
Cérémonie municipale
Municipalité

■ 25 juillet
Place aux étoiles
Le Belvédère | centre-ville

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SULLY

PLACE AUX ÉTOILES!

5^E ÉDITION

ASTRONOMIE • ARTS DE LA RUE
SAINT-BENOÎT SUR LOIRE
SAMEDI 25 JUILLET 2026 • 18H-1H

WWW.BELVEDERE-VALDESULLY.FR

Informations aux riverains et usagers

Samedi 25 juillet 2026, se déroulera la 5e édition de Place aux Étoiles !

Pour la réussite et la sécurité de cet événement, nous tenons à vous informer des mesures suivantes, selon l'arrêté du Maire n°41/2026 :

- **Stationnement strictement interdit du 24 juillet à 20h au 26 juillet à 1h du matin** : places du Martroi et de l'Université, place Saint-André, rue Orléanaise (entre l'avenue de l'Abbaye et la rue du Four Banal), avenue de l'Abbaye, parking de l'Abreuvoir.
- Samedi 25 juillet : arrêts-minute uniquement de 8h à 15h. Enlèvement des véhicules restants si nécessaire.
- **Centre-bourg piétonnisé et strictement interdit à la circulation des véhicules motorisés de 17h à 1h**
- Déviation vers les rues Flandres-Dunkerque et du Gué Margot.
- **Éclairage public éteint toute la nuit** sur l'ensemble de la commune. Pour ne pas gêner l'observation des étoiles, merci d'utiliser des lumières rouges.

Merci de votre aide et de votre compréhension.

Programme et renseignements : www.belvedere-valdesully.fr



Publication : Ville de Saint-Benoît-sur-Loire - Tél. 02 38 35 73 28
Directeur de la publication : Gilles BURGEVIN
Rédacteur en chef : Pascal MARCHAND
Photos : Mairie de Saint-Benoît-sur-Loire